

L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

L'hon. M. Monteith: A l'ajournement de six heures, monsieur l'Orateur, je signalais que, cet après-midi, le ministre du Revenu national (M. Benson) avait prétendu que l'ancien gouvernement, celui dont j'ai eu l'honneur de faire partie, n'avait rien fait. J'aimerais répéter ce que j'ai dit avant l'heure du dîner. Je proposerais au ministre de revoir ce qui s'est vraiment passé au cours de la période en question.

En 1957, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons remplacé un gouvernement voué à l'immobilisme.

M. Winkler: Il l'est toujours.

L'hon. M. Monteith: Voilà l'héritage qu'on nous a légué, et il nous a fallu quelque temps pour faire démarrer le pays et l'économie en marche. Sauf erreur, j'avais alors cité un extrait du rapport de la Banque du Canada; il s'agit donc d'une déclaration du gouverneur de cette institution, selon laquelle...

...la progression de l'économie canadienne au cours de sa cinquième année d'expansion ininterrompue...

Et le reste. C'est un extrait du rapport de la Banque du Canada pour 1965.

J'ai aussi cité un passage de la lettre commerciale de la Banque canadienne impériale de commerce pour la période mai-juin 1964, où l'on signalait que cette période d'expansion économique avait commencé au moins trois ans avant le premier trimestre de 1964, ce qui, naturellement, nous reporte à 1961. En 1962, l'*Economist* de Londres—et, sauf erreur, le président Kennedy était du même avis—nous a félicités d'avoir la meilleure administration économique du monde libre à l'intérieur de nos frontières.

Monsieur l'Orateur, je n'énumérerai pas en détail les mesures prises par le gouvernement précédent pour amener cette reprise de l'économie, très faible avant 1957, mais qui a commencé à se confirmer en 1960 et en 1961 grâce à notre politique. Hier, le ministre des Finances (M. Sharp) a reconnu la gravité du problème et exprimé l'espoir de maintenir l'expansion; il ne veut pas appliquer les freins, mais simplement diminuer l'accélération. Effectivement, il n'a fait aucune proposition précise pour répondre aux besoins actuels des Canadiens. Il a donné à entendre qu'il préciserait ses vues à l'occasion de l'exposé budgétaire. Je l'espère bien.

Bien des mois se sont écoulés depuis que la question a pris une importance cruciale aux yeux de la population canadienne, et il a laissé passer cela sans rien faire pour améliorer le sort de la population. Hier, l'honorable député de Queens-Lunenburg (M.

Crouse) a soulevé une question très pertinente, à mon avis. Sauf erreur, le ministre a dit plus tôt que la Banque du Canada avait fait une mise en garde contre le risque de surcharger l'économie; ce sont là ses paroles, je pense. Le Conseil économique à son tour—et encore une fois je pense citer les paroles du ministre—a dit que l'économie est actuellement sous-développée.

Le député de Leeds (M. Matheson), monsieur l'Orateur—je ne le vois pas à son siège en ce moment et pour cause—a déclaré que d'autres pays passent par une période d'inflation. Évidemment; mais occupons-nous du Canada. Que fera le gouvernement pour le Canada en cette période d'inflation en spirale et d'augmentation du coût de la vie? Que ferons-nous ici? Je pose la question: Que fera le ministre des Finances? Quels conseils suivra-t-il? L'un dit une chose et l'autre, autre chose. Dans quelle voie s'engagera-t-il? Selon moi, monsieur l'Orateur, l'avenir du Canada en dépend, et nous avons le droit de poser cette question.

J'ai parlé plus tôt du sous-amendement du Nouveau parti démocratique. J'ai indiqué des raisons constitutionnelles et autres pour lesquelles il était inacceptable. Je me contenterai de répéter que c'est simplement une doctrine socialiste.

Je passe maintenant, monsieur l'Orateur, à notre amendement, qui se lit ainsi:

La Chambre déplore que le gouvernement ait négligé de prendre des mesures efficaces pour contenir la hausse du coût de la vie et enrayer l'inflation.

Sans doute, personne ne peut nier qu'il ait négligé de le faire. Notre amendement signale ensuite que cette négligence de la part du gouvernement

...a de graves répercussions sur l'ensemble de l'économie et, en particulier, sur les bénéficiaires d'allocations de sécurité sociale, les pensionnés de guerre, les vieillards pensionnés, les fonctionnaires à la retraite, les gens à revenus fixes et tous les gens à faibles revenus.

• (8.10 p.m.)

Je soutiens qu'en n'agissant pas, le gouvernement a porté préjudice non seulement aux personnes dont il est question dans l'amendement, mais à tous les Canadiens. Par son inaction, le gouvernement a trahi les personnes mentionnées dans notre amendement, qui constituent notre principale préoccupation, et tous les autres Canadiens.

La plupart des autorités s'accordent à reconnaître que le coût de la vie augmentera légèrement chaque année, et que pareille augmentation est acceptable. Les auteurs du rapport du Conseil économique, et d'autres économistes, reconnaissent qu'une légère